

Migration des Bernaches cravants à ventre sombre

Dérangement

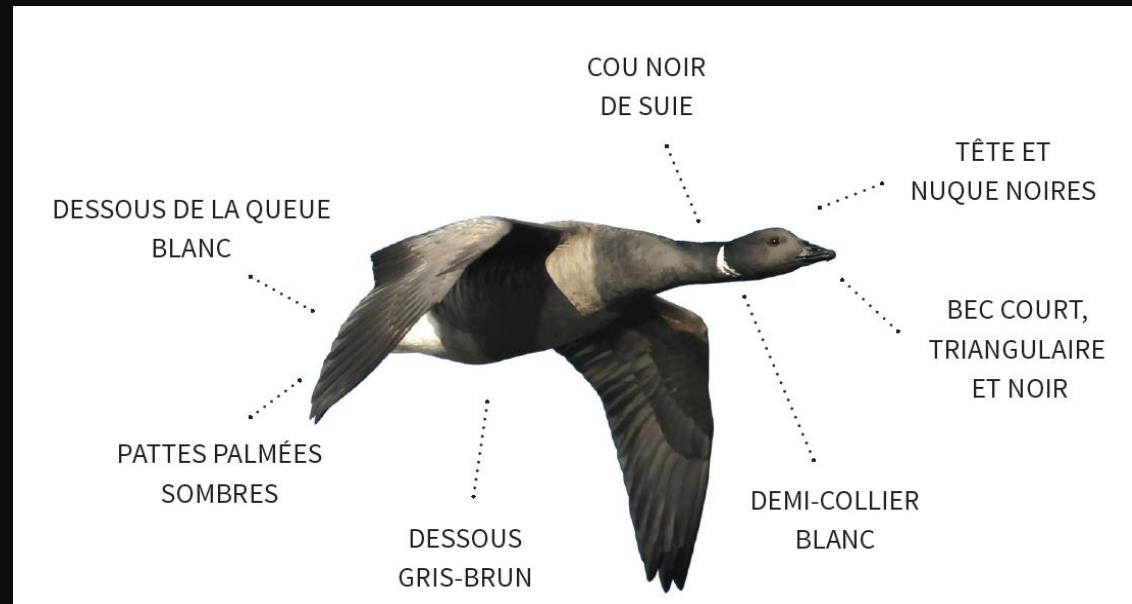
Exemple de la petite mer de Gâvres

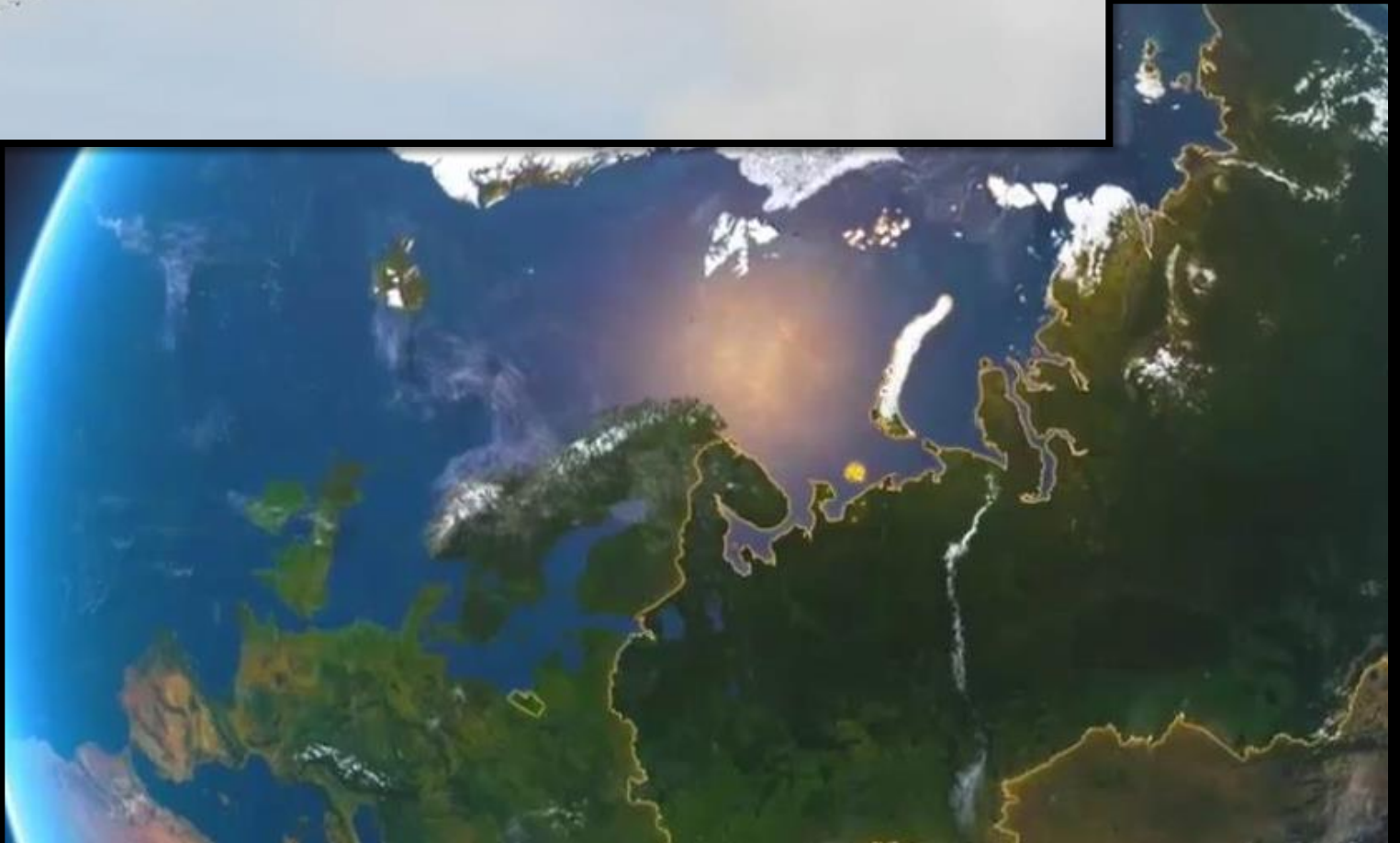
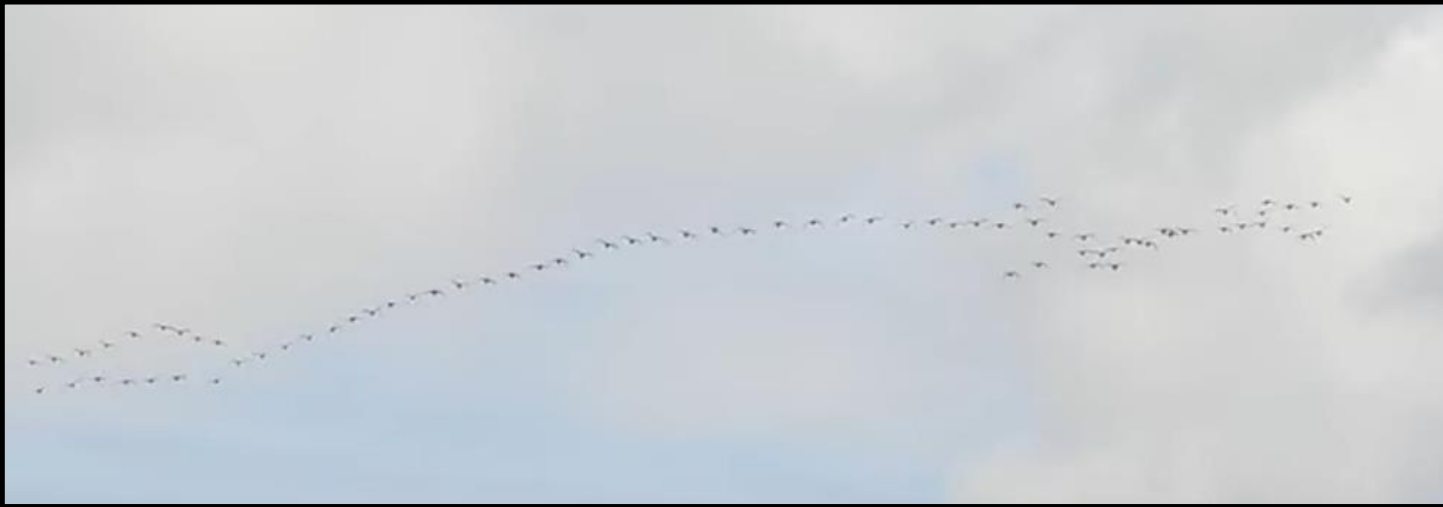
5 avril 2019



Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Service Eau, Nature, Biodiversité
Unité Nature, Forêt, Chasse
Yolaine Bouteiller et Sébastien Guillard







REGION ARCTIQUE

Juin



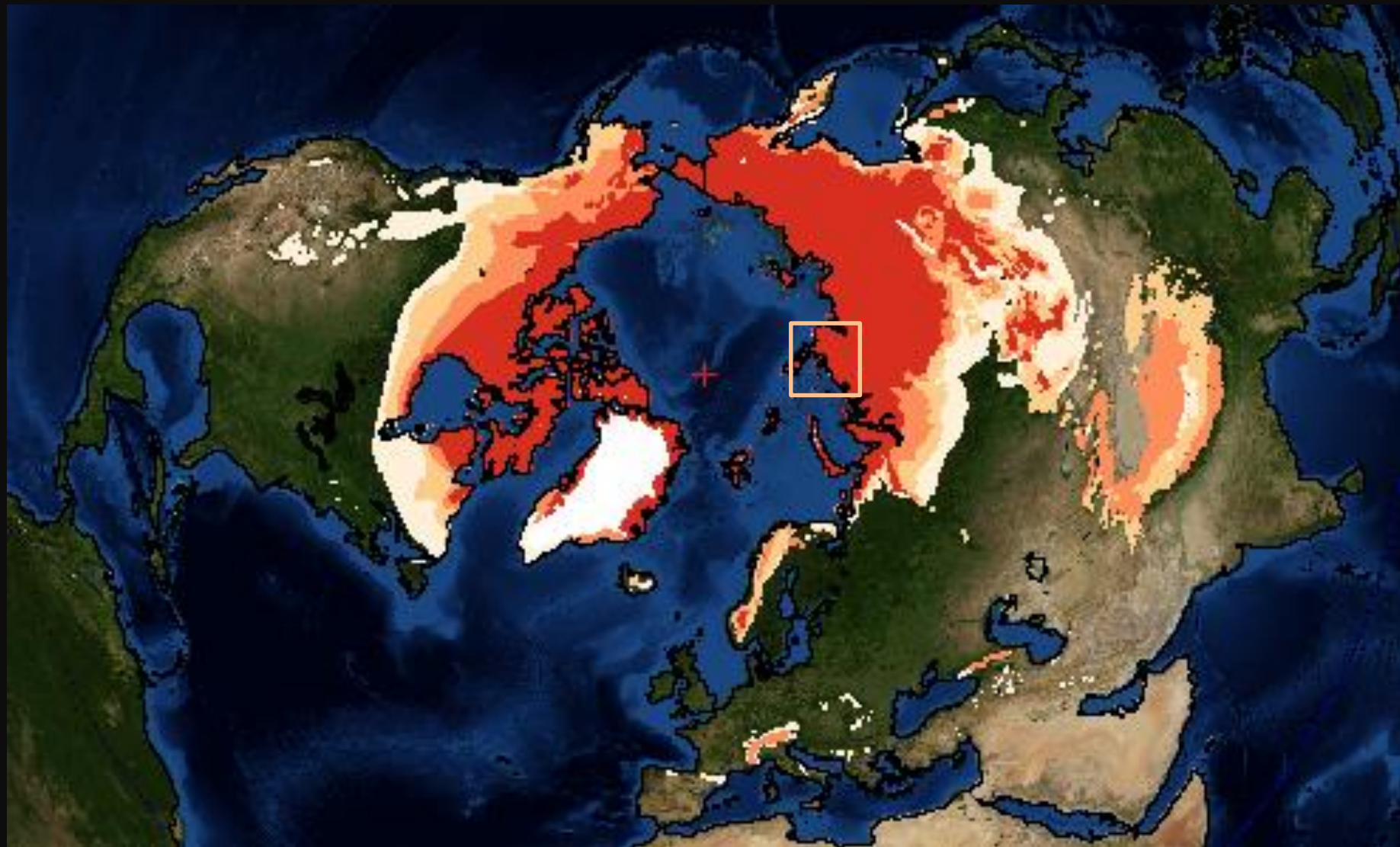








Фото: Steve Morgan/Greenpeace takiyeda.ru





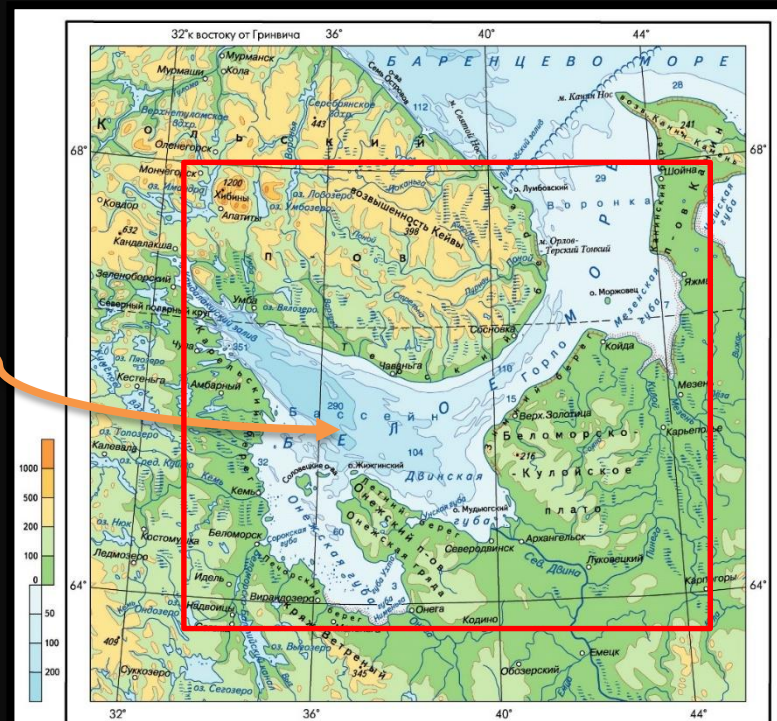






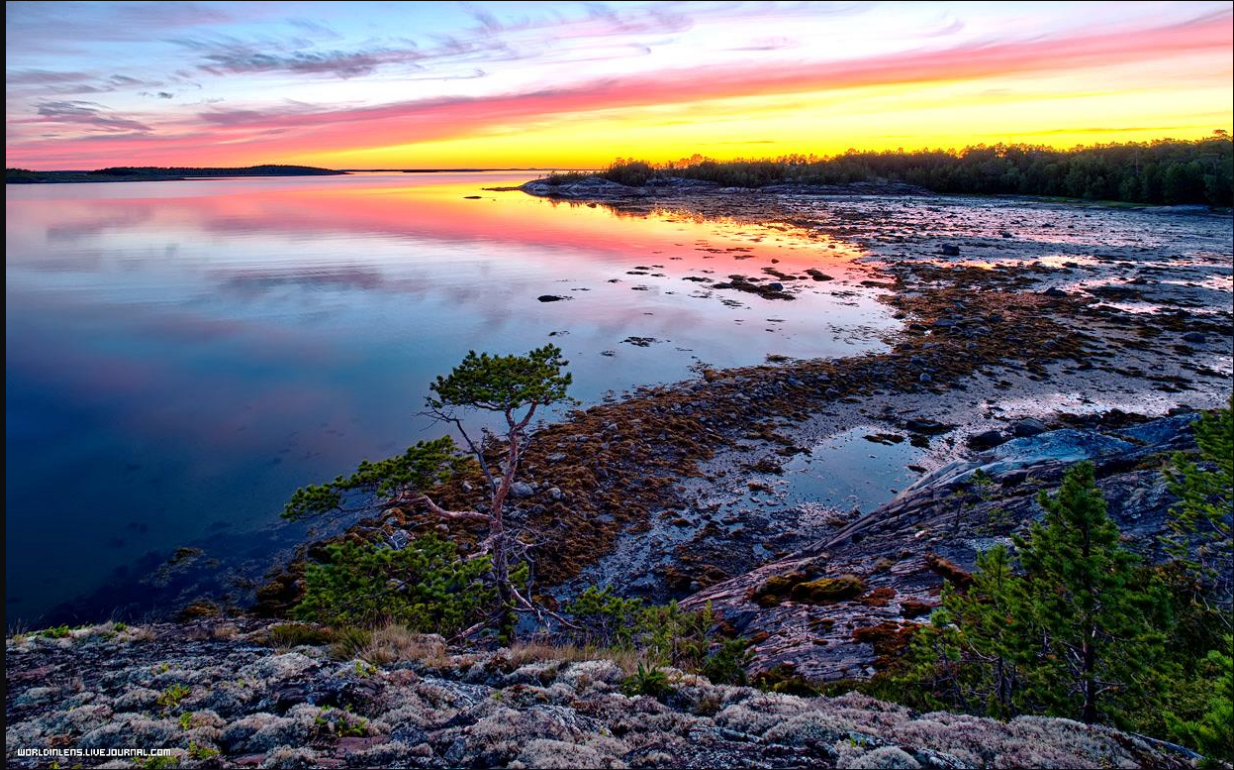


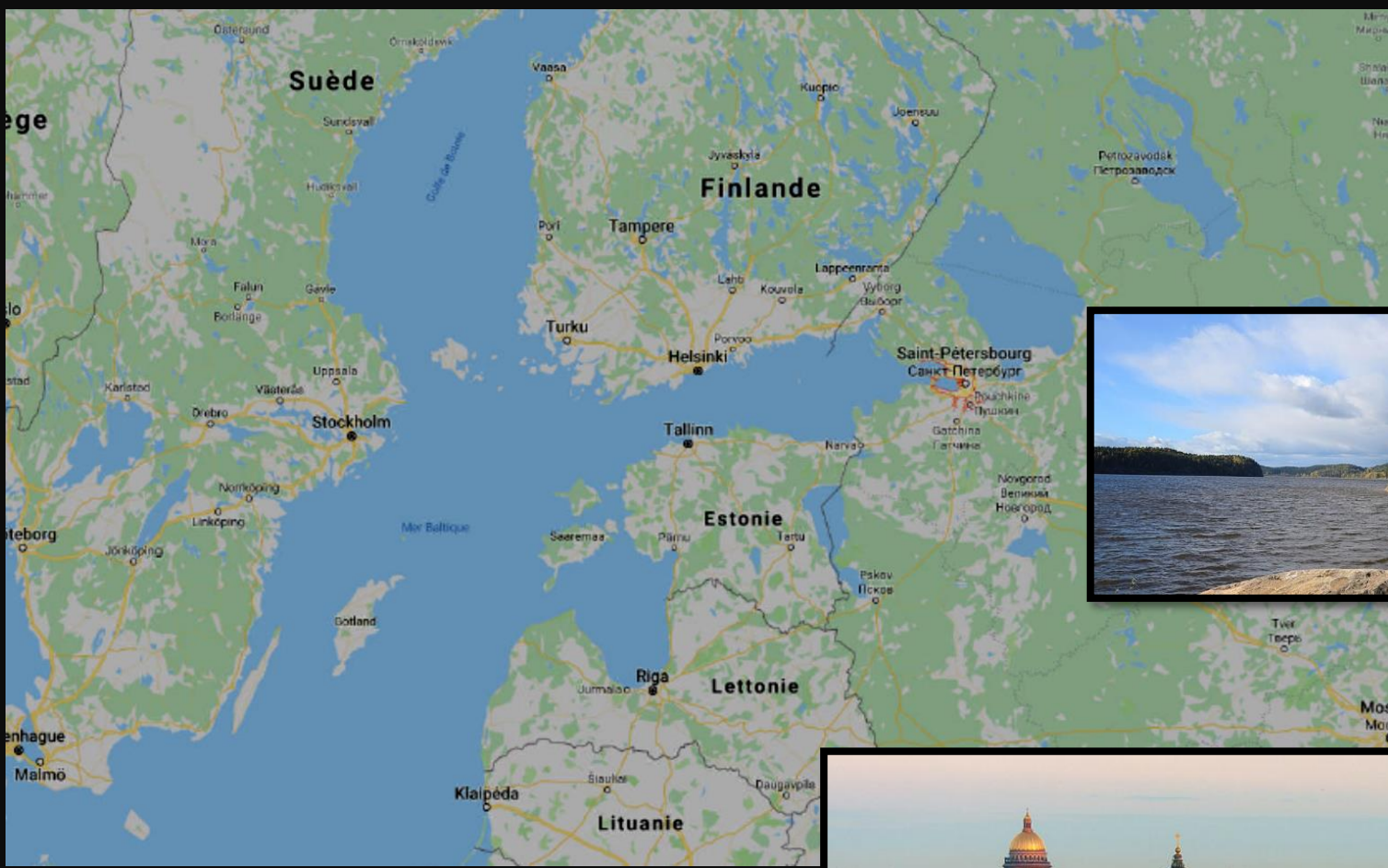
CAFF area
 Topographic map of the Arctic
 (Source: CAFF's Arctic Biodiversity Trends 2010: selected indicators of change)



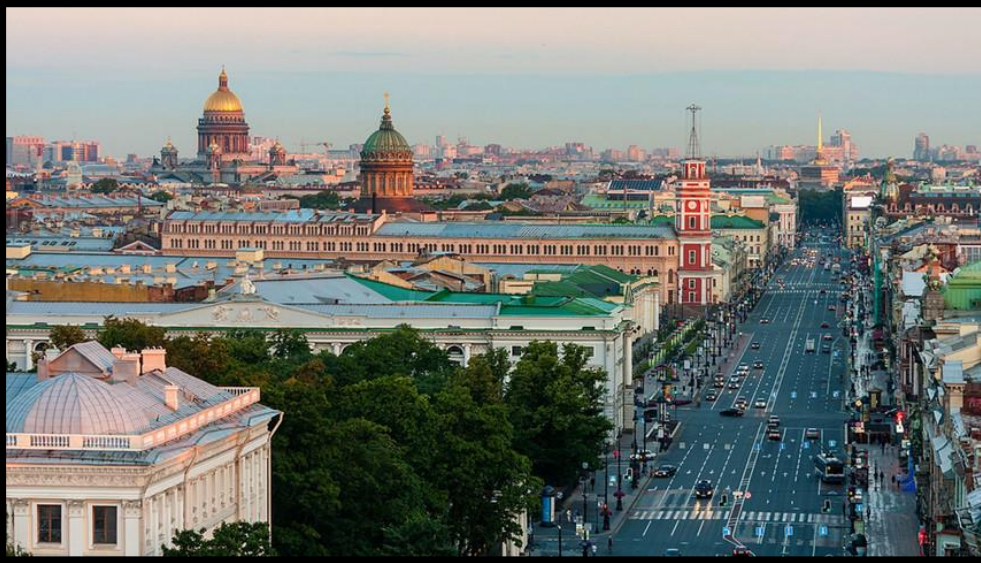
Масштаб 1: 5 000 000







Lac Lagoda





Mi-Septembre



Topographic map of the Arctic

(Source: CAFF's Arctic Biodiversity Trends 2010: selected indicators of change)



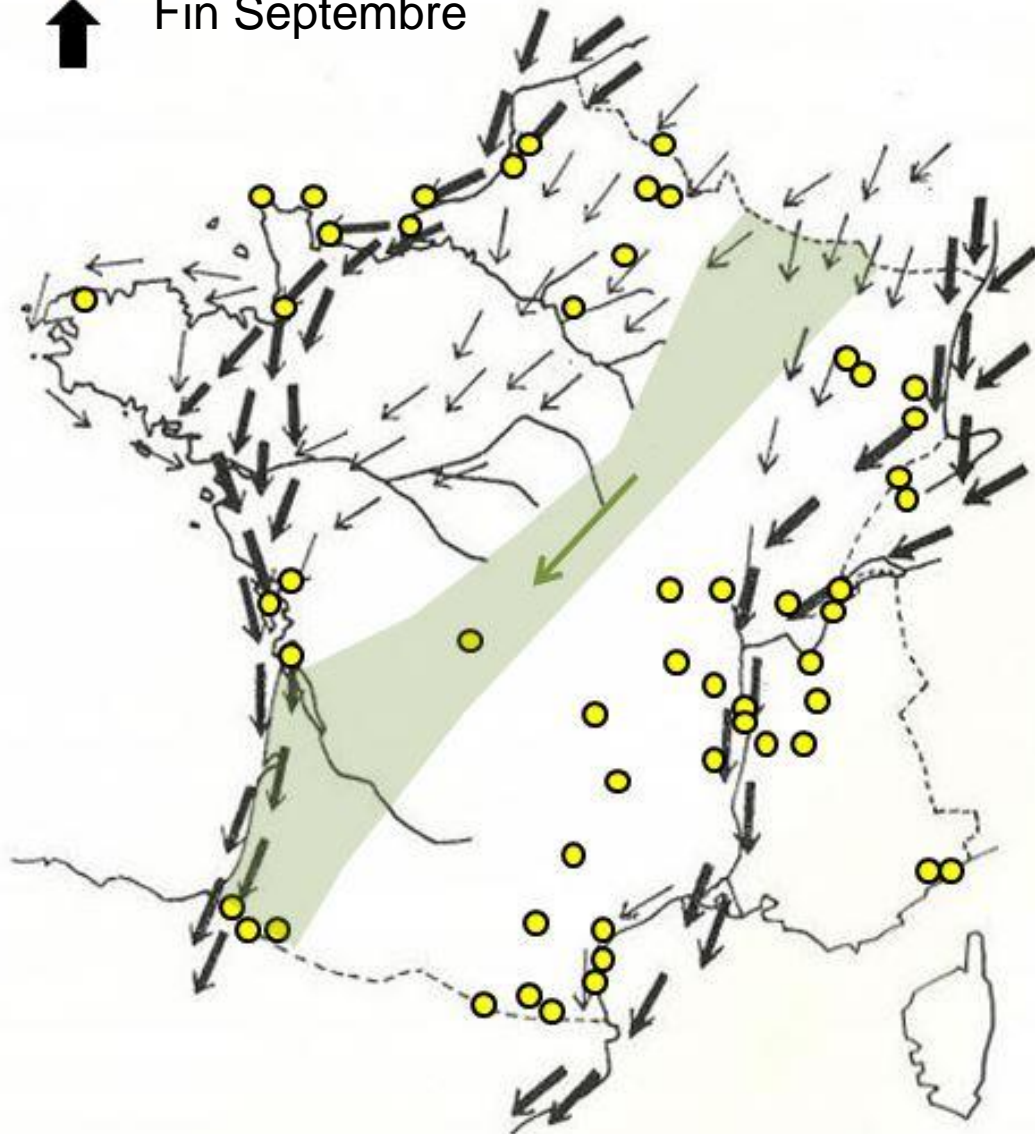











Fin Septembre

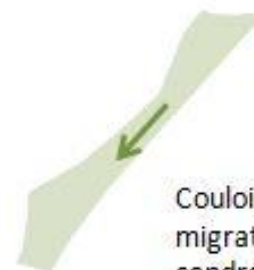


Représentation schématique des deux grands axes de migration des anatidés à travers la France (d'après ONCFS, 1983) :

 Axes principaux

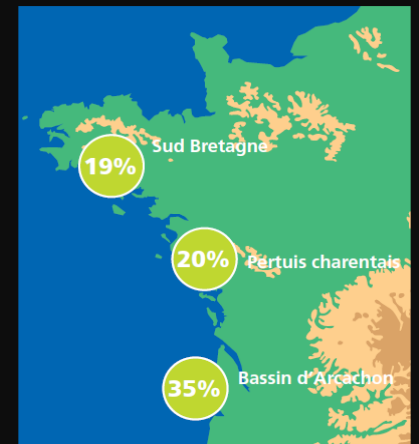
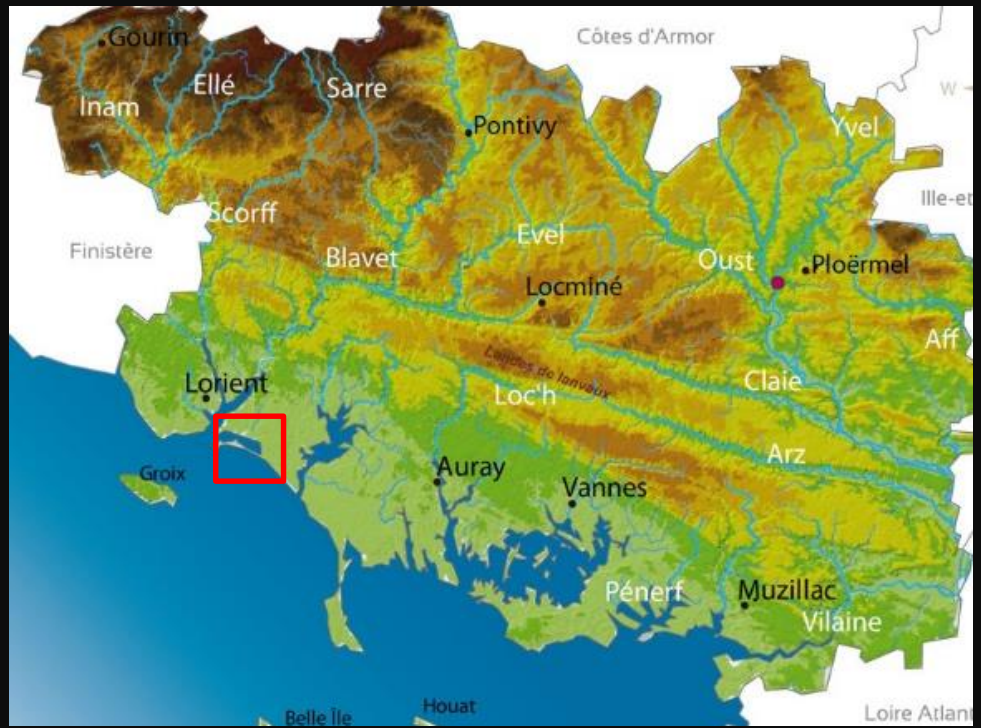
 Autres axes importants

 Sites de comptage d'après le site « Migration.net » (toutes espèces)



Couloir principal de migration de la Grue cendrée (d'après L.P.O)









Port-Louis

Riantec

Plouhinec

Petite Mer de Gâvres

Gâvres



OIES. UN SANCTUAIRE PERTURBÉ

Source : Le Télégramme, 10 décembre 2004



● La pêche à pied et maintenant le kitesurf rendent la vie difficile aux milliers d'oiseaux migrateurs, dont les oies bernaches qui s'invitent chaque année dans la petite mer de Gâvres. (Photo DR)

OIES. UN SANCTUAIRE PERTURBÉ

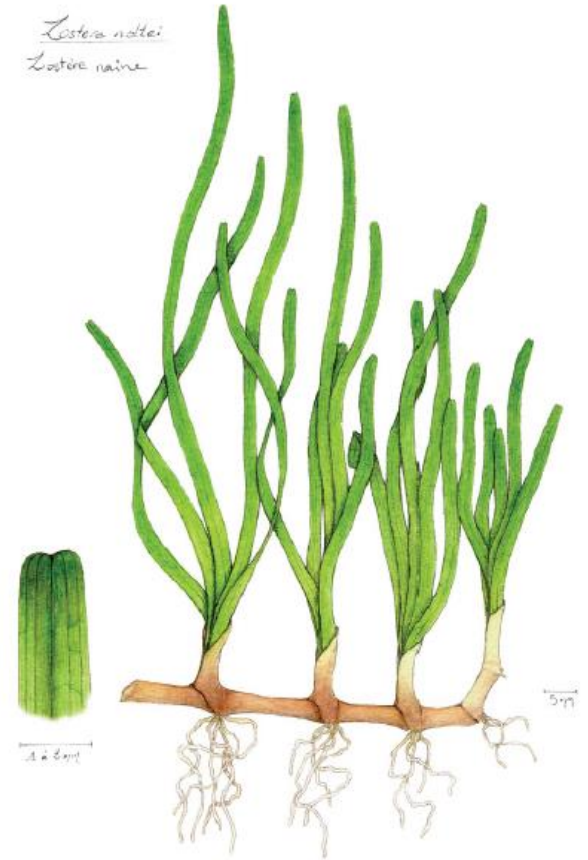


© La pêche à pied et maintenant le hâterif rendent la vie difficile aux milliers d'oiseaux migrateurs, dont les oies bernaches qui s'irradient chaque année dans la petite mer de Gâvres. (Photo DR)



doris.ffesm.fr © Annie LAFOURCADE

Zostera noltii
Zostère naine



Zostère naine
© Elsa Bugot

Cahiers d habitats Natura 2000

**Connaissance
et gestion des habitats
et des espèces
d'intérêt
communautaire**

Téléchargeable site internet
du
Museum National Histoire
Naturelle

Oiseaux



Menaces potentielles (2012)

De nos jours, les menaces potentielles et/ou existantes sont liées à la régression des habitats et au dérangement par les activités récréatives [...].

Les habitats :

Les aménagements touristiques et portuaires ont largement entamé l'espace intertidal tandis que de nombreux marais littoraux ont été drainés [...] au contraire, totalement abandonnés.

La régression de l'habitat alimentaire en milieu naturel, lié au développement de la conchyliculture, apparaît actuellement comme la menace principale.

La pêche à la palourde japonaise, *Venerupis philippinarum*, entraîne la destruction de l'herbier de zostères et par conséquent une réduction substantielle de la capacité d'accueil des sites sur lesquels cette activité est pratiquée (golfe du Morbihan par exemple).

La pollution des eaux littorales entraînant une eutrophisation responsable de la diminution des herbiers à zostères est aussi citée comme menace au niveau européen.

Ainsi, la régression des herbiers de zostères serait responsable dans les années 1990 d'une chute de 40% des effectifs présents en janvier dans le golfe du Morbihan.

Les dérangements par les activités récréatives : en plus du dérangement par la pêche à pied ou professionnelle, les activités les plus perturbatrices sont par ordre décroissant la planche à voile, les promeneurs avec chiens, le kayak de mer, le flying surf, les randonneurs et le scooter de mer. Le dérangement par la chasse est considéré comme secondaire. [...]

B3 : Maîtriser les habitats fonctionnels des oiseaux

FICHE ACTION B3-2

PRIORITE

COMMUNES CONCERNEES :

Riantec
Gâvres
Plouhinec
Port-Louis
Locmiquélic

COÛT TOTAL ESTIME

2 400 € (panneaux)
+ coûts inclus dans les Fiches
Action B3-1, E et F

MAITRE D'OUVRAGE

Syndicat Mixte Grand Site
Gâvres –Quiberon, Cap
l'Orient, Région, CEL,
Bretagne vivante

Gestion de la fréquentation : assurer la tranquillité d'espèces d'oiseaux

◆ **PERIMETRE CONCERNE :**

ZPS Rade de Lorient et milieux naturels
associés.

◆ **STATUTS :**

Site classé, Site Inscrit, ZNIEFF de
Type I et II, ZICO et ZPS Rade de
Lorient, Zonage NDs et NDm (terrains
militaires sur Gâvres et Plouhinec) aux
POS et PLU.

◆ **PROPRIETAIRES**

DPM, Etat (militaires), Région,
Communes, privés.

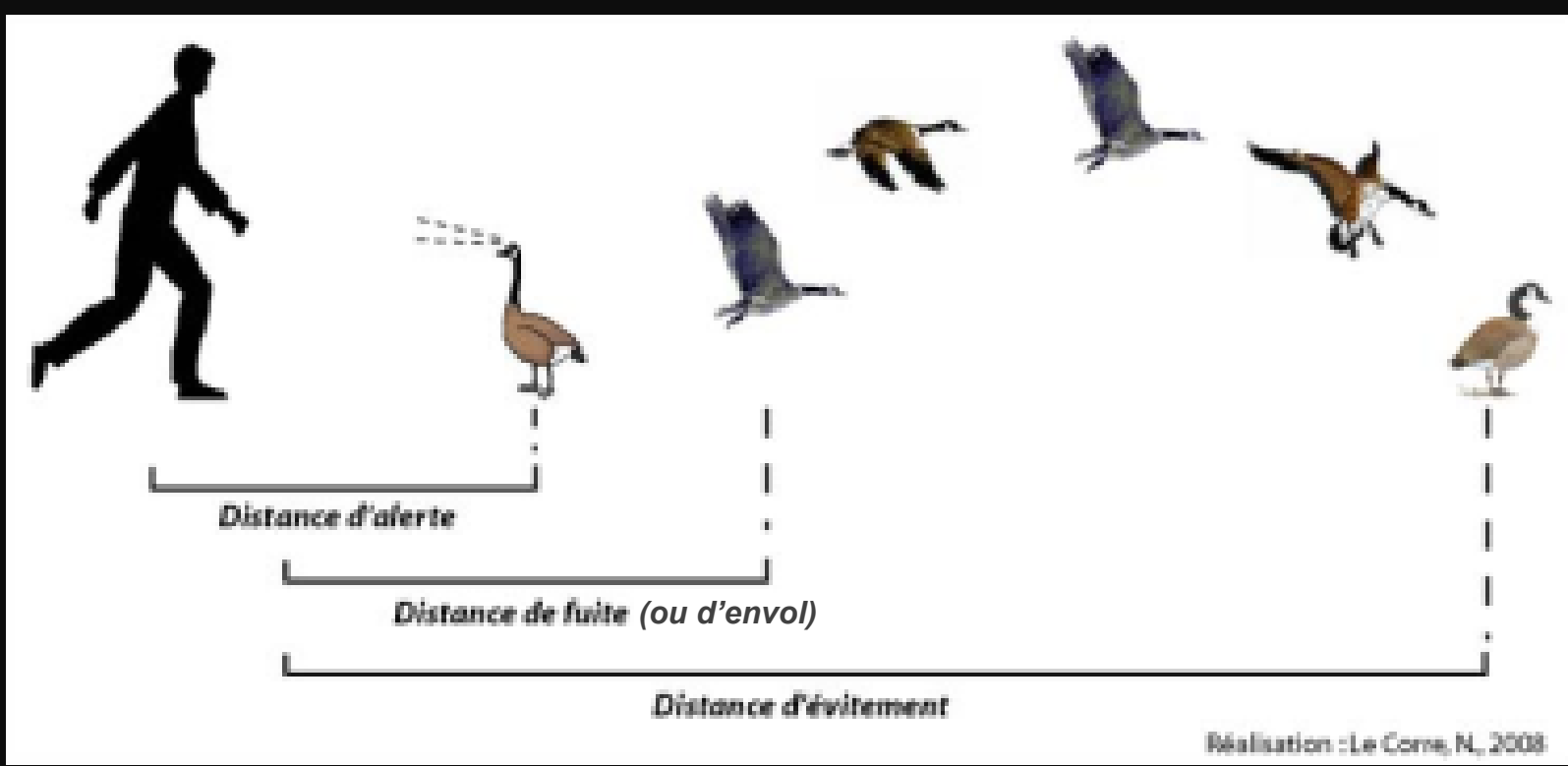
Les maires de chaque commune ont
compétence sur une bande de 300m
sur le DPM. La DDE maritime gère les
activités sur le DPM.

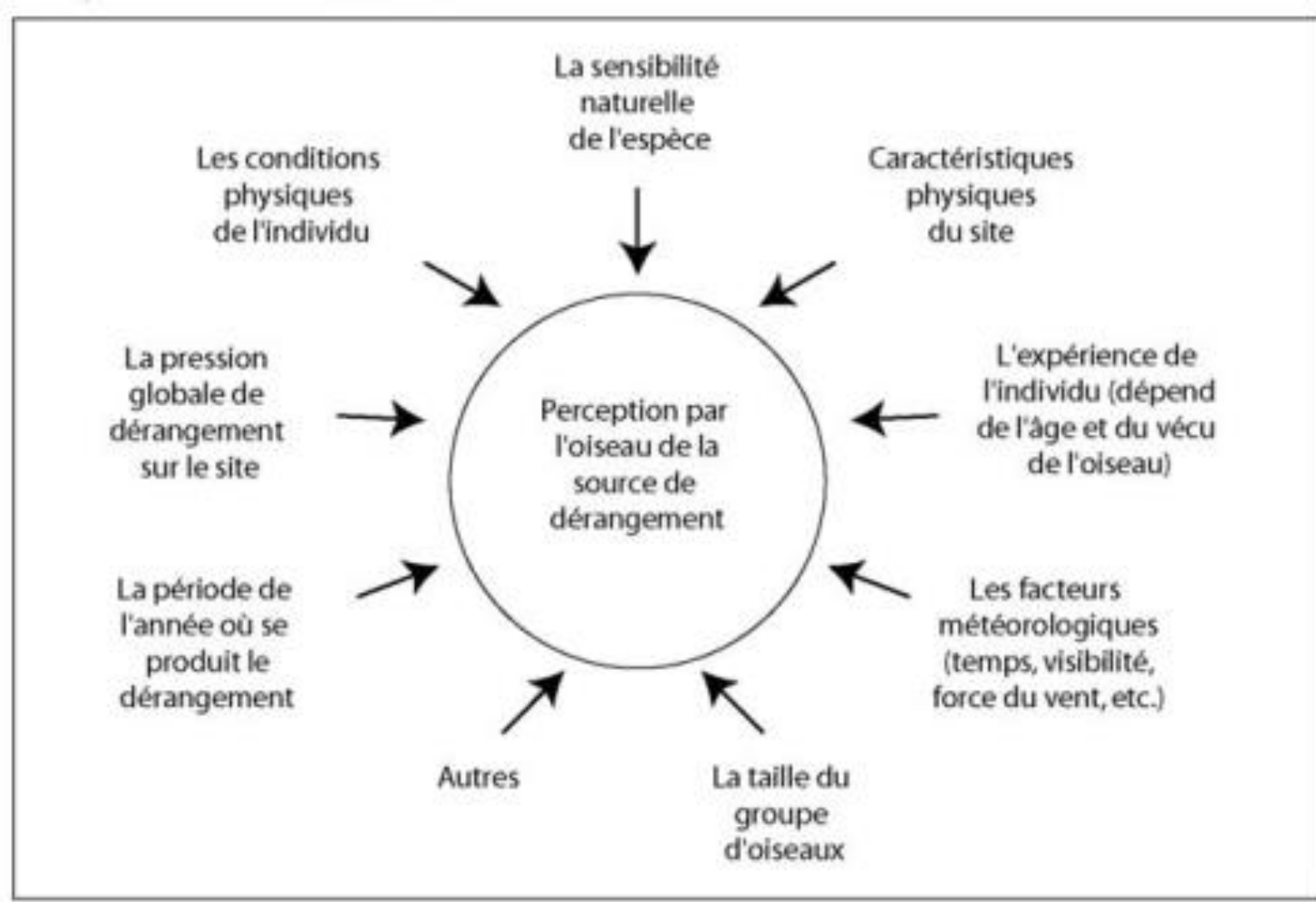


Extrait du document d'objectif du site Natura 2000 de la Rade de Lorient
Arrêté inter-préfectoral du 5 février 2013











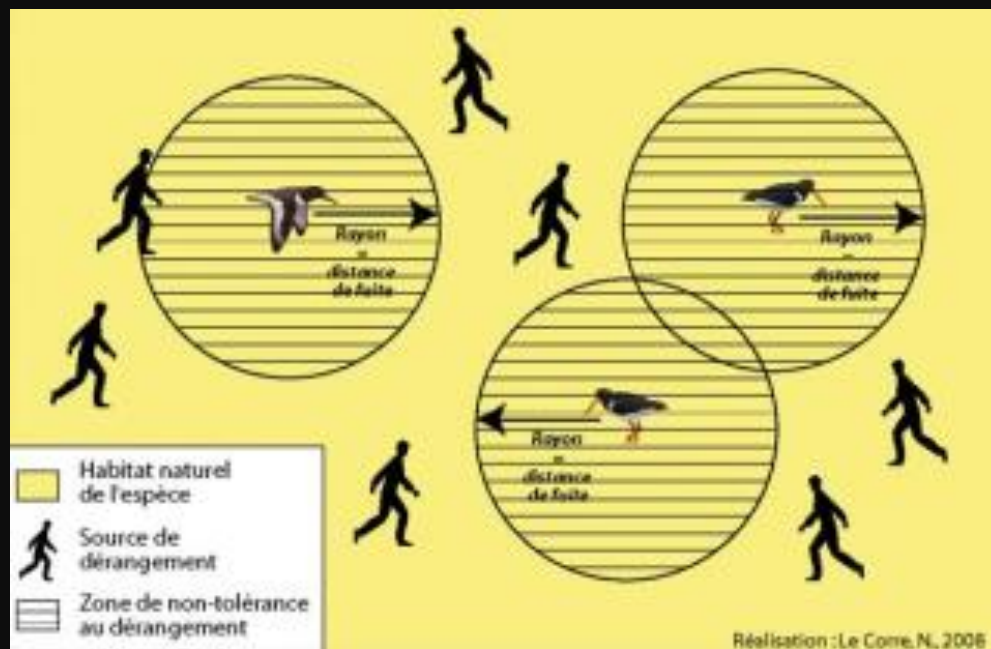
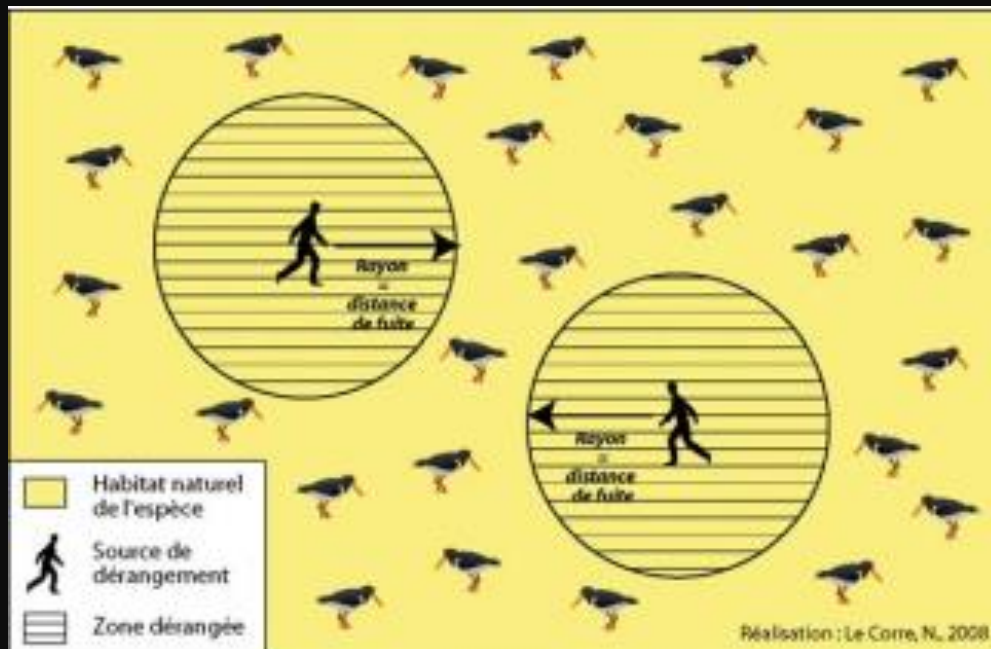


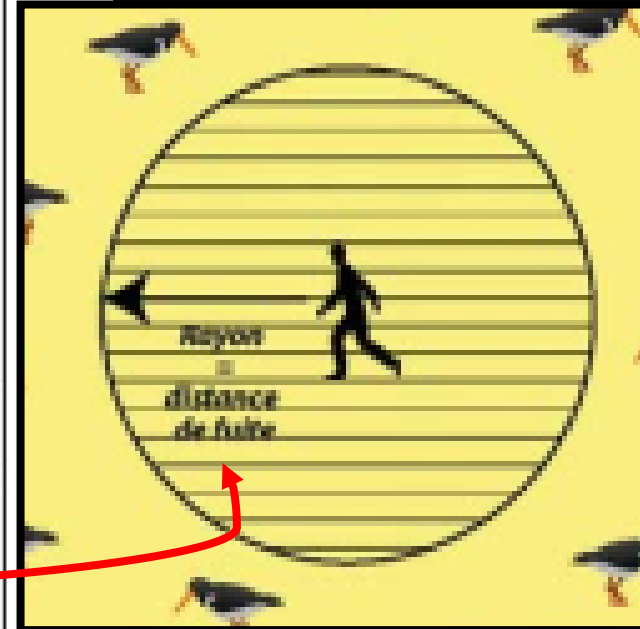
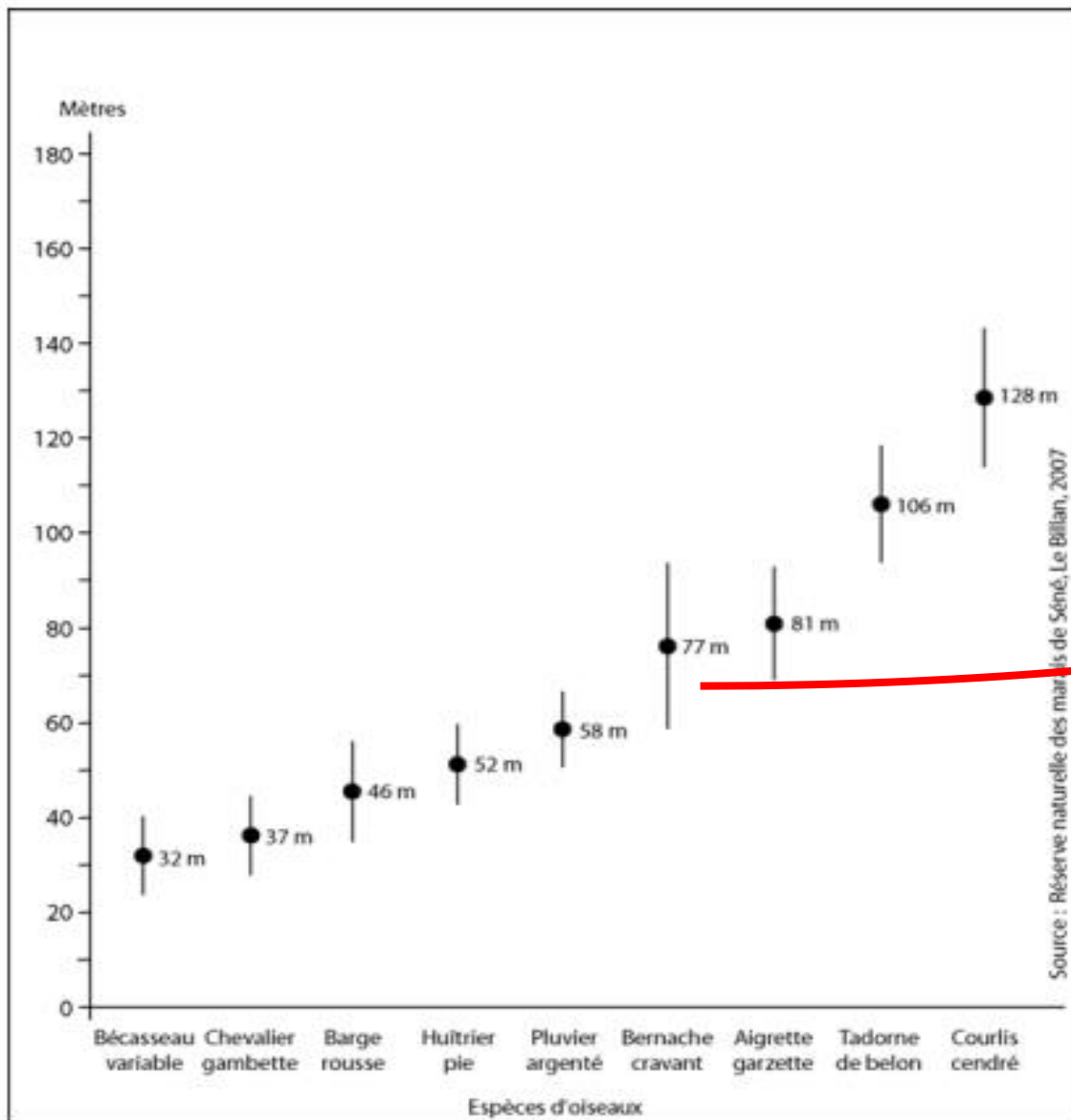












Distance d'envol (\pm écart-type) de quelques espèces d'oiseaux sur le site de la Petite Mer de Gâvres



La source de dérangement est caractérisée par :


La nature du dérangement (type d'activité)


La durée du dérangement

La fréquence et l'intensité du dérangement

Les caractéristiques de la pratique (comportement)

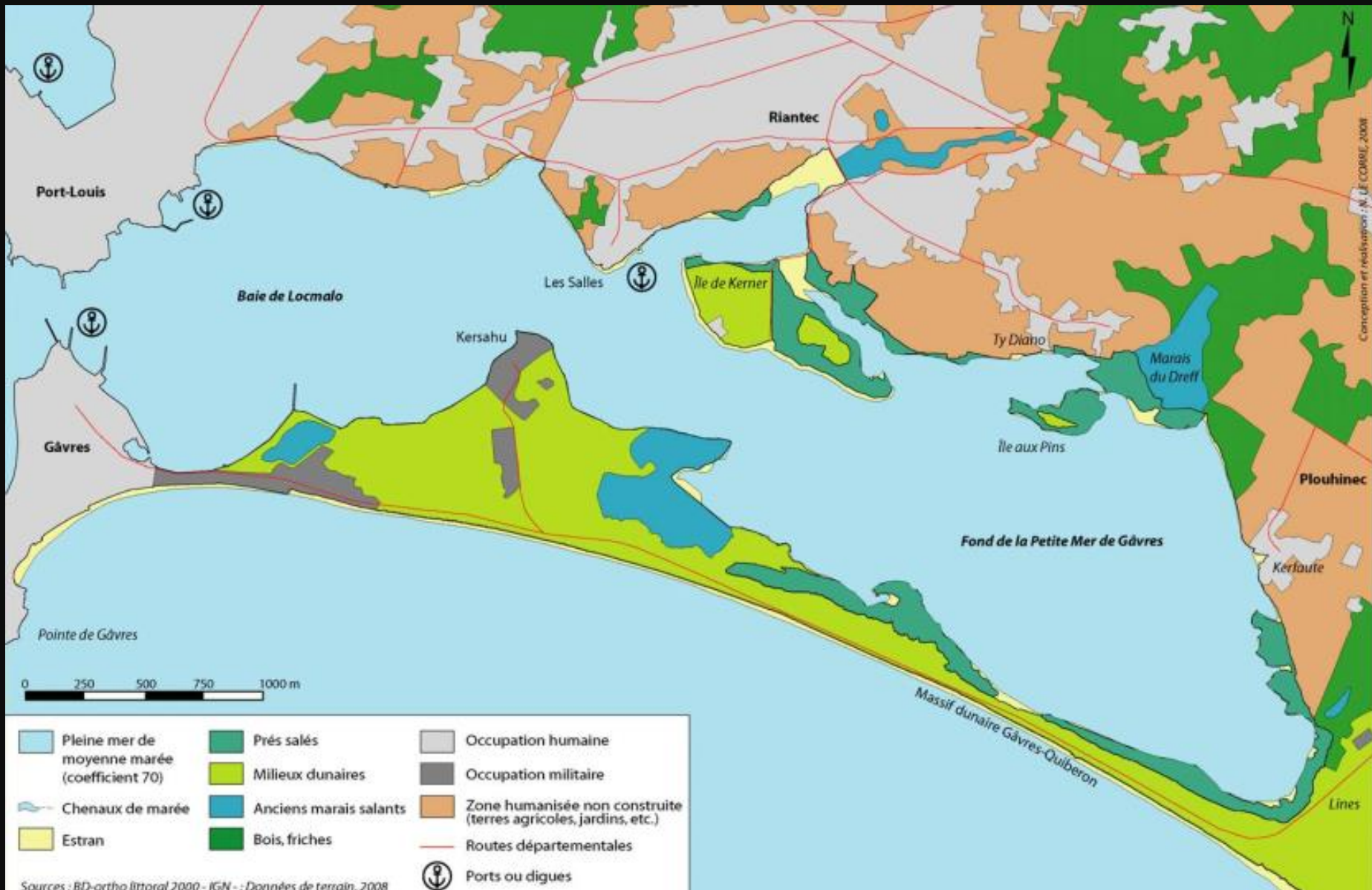


Dérangement croissant 

	Niveau faible, continu et passif	Niveau moyen et continu	Niveau élevé non fréquent	Niveau élevé et continu
Gradient croissant de réponse des oiseaux au dérangement 	Habituation	Tolérance de la plupart des espèces	La plupart des oiseaux se déplacent pendant de courtes périodes	Déplacement de la plupart des oiseaux
		Le site devient moins attractif pour les espèces les plus vulnérables	Le site perd une partie de son attractivité	Seules restent les espèces très tolérantes
				Le site est pauvre en espèce







Sources : BD-ortho littoral 2000 - IGN - ; Données de terrain, 2008

Conception et réalisation : N. LE COBBER, 2008

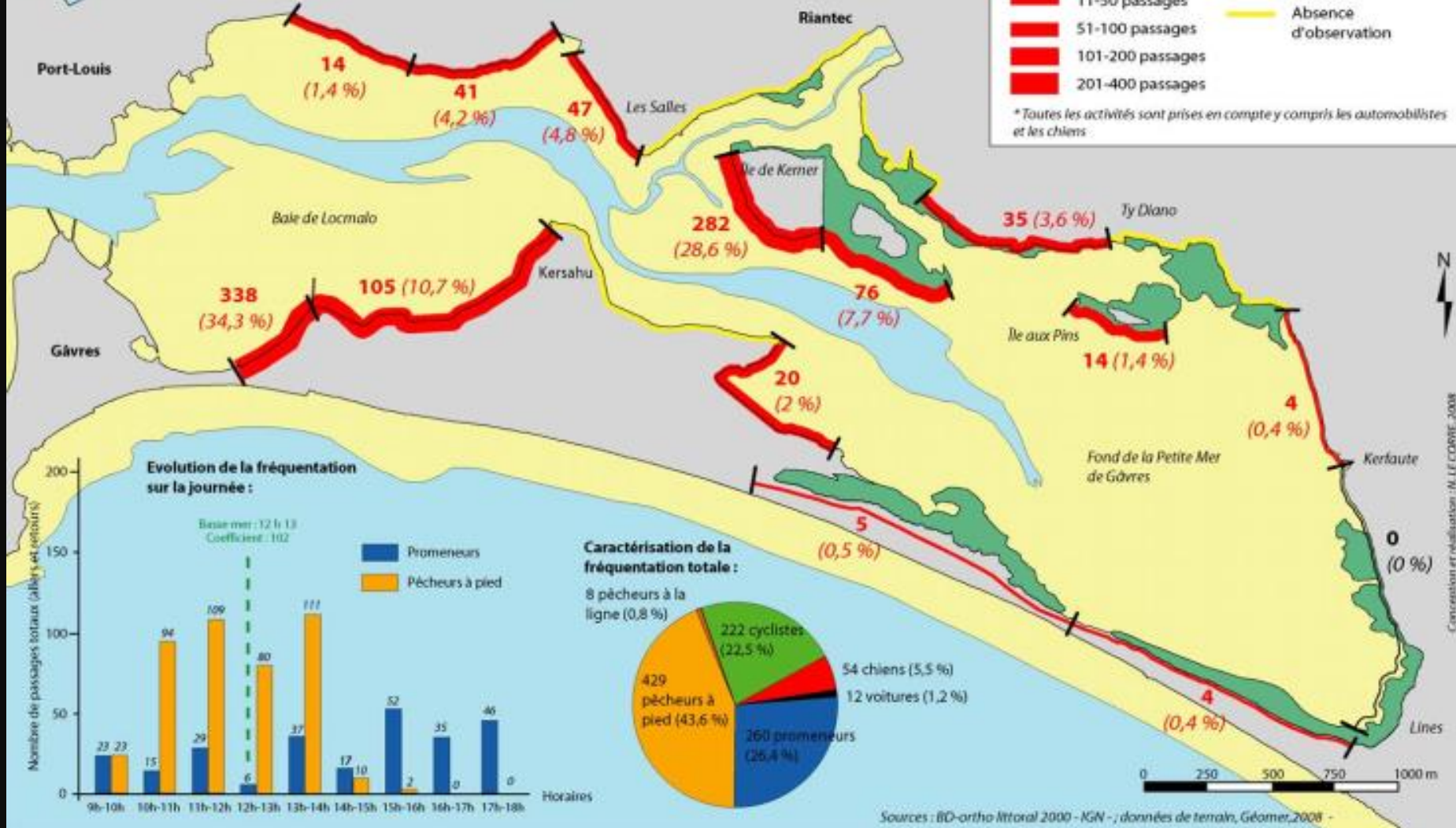


Comptage réalisé de 9 heures à 18 heures, journée ensoleillée, basse mer à 12 h 13, coefficient de 102, températures de 14° le matin, 25° l'après-midi, vent de secteur nord/nord-ouest de 7 à 9 noeuds.

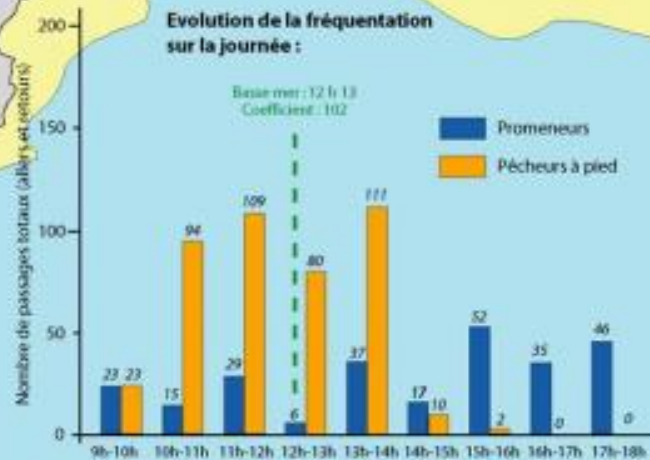
Nombre total de passages* (allers-retours cumulés) par sentier :



* Toutes les activités sont prises en compte y compris les automobilistes et les chiens

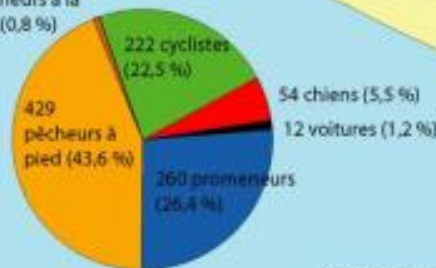


Evolution de la fréquentation sur la journée :



Caractérisation de la fréquentation totale :

8 pêcheurs à la ligne (0,8 %)

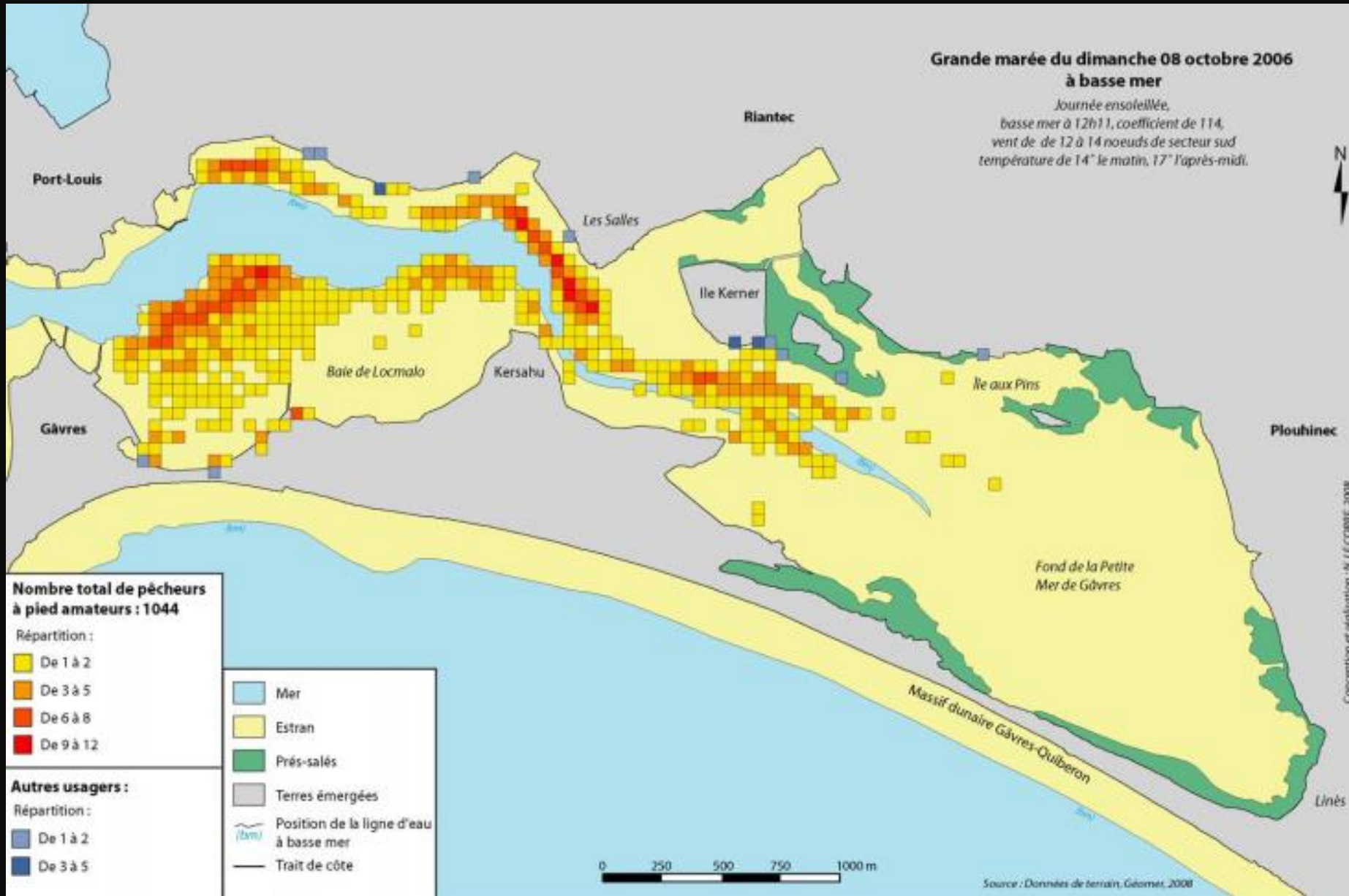


Sources : BD-ortho littoral 2000 - IGN - ; données de terrain, Géomat.2008 -



Grande marée du dimanche 08 octobre 2006 à basse mer

Journée ensoleillée,
basse mer à 12h11, coefficient de 114,
vent de 12 à 14 noeuds de secteur sud
température de 14° le matin, 17° l'après-midi.



**Nombre total de pêcheurs
à pied amateurs : 1044**

Répartition :

- De 1 à 2
- De 3 à 5
- De 6 à 8
- De 9 à 12

Autres usagers :

Répartition :

- De 1 à 2
- De 3 à 5

Mer

Estran

Prés-salés

Terres émergées

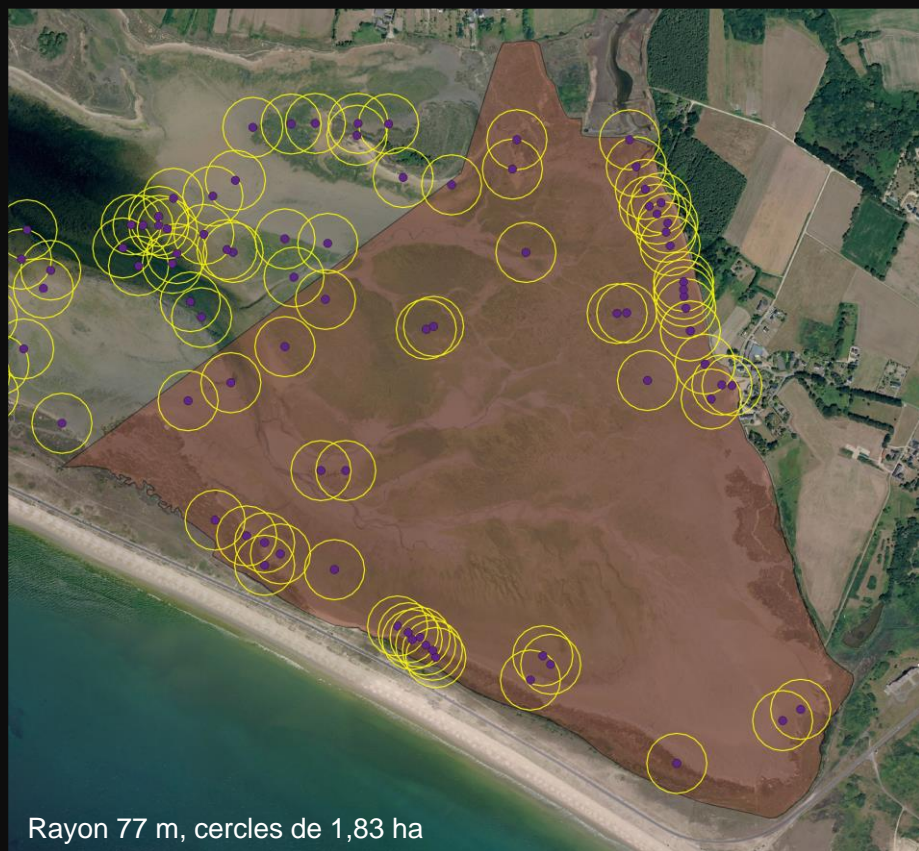
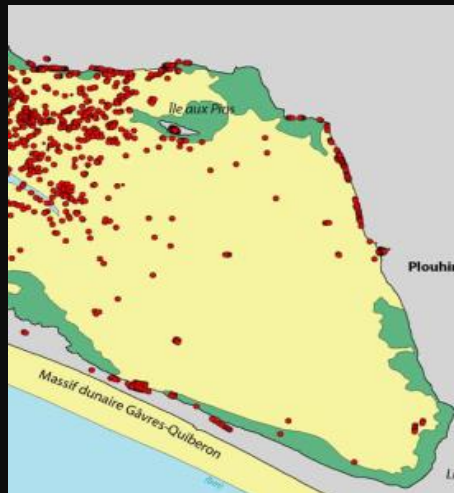
Position de la ligne d'eau
à basse mer

Trait de côte

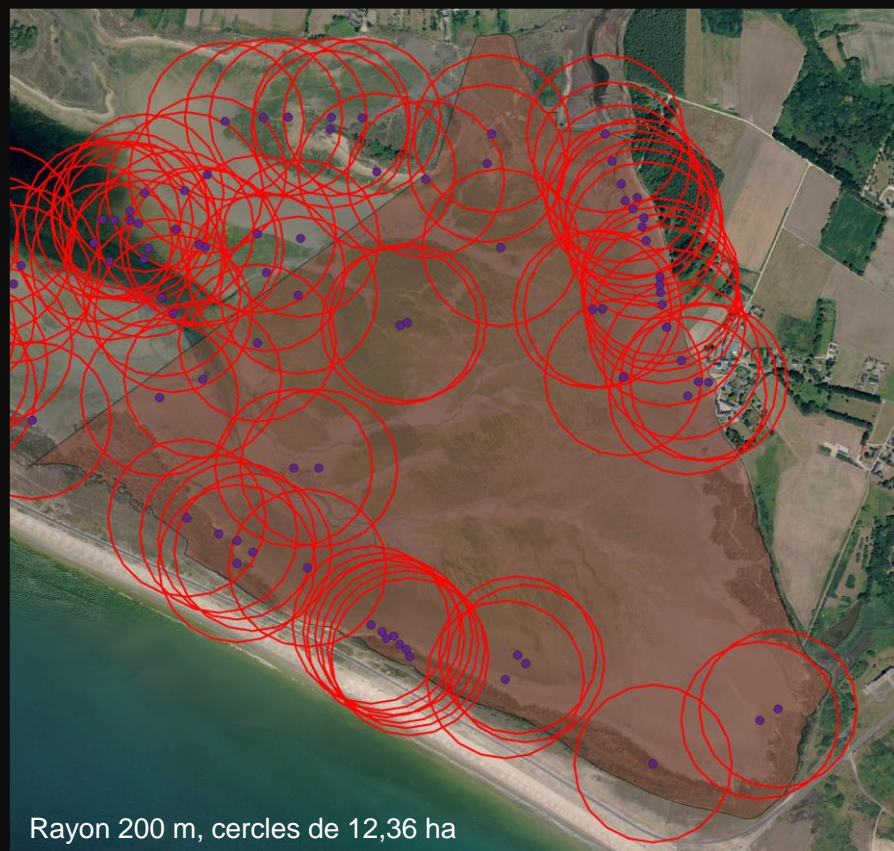
0 250 500 750 1000 m

Source : Données de terrain, Géomer, 2008



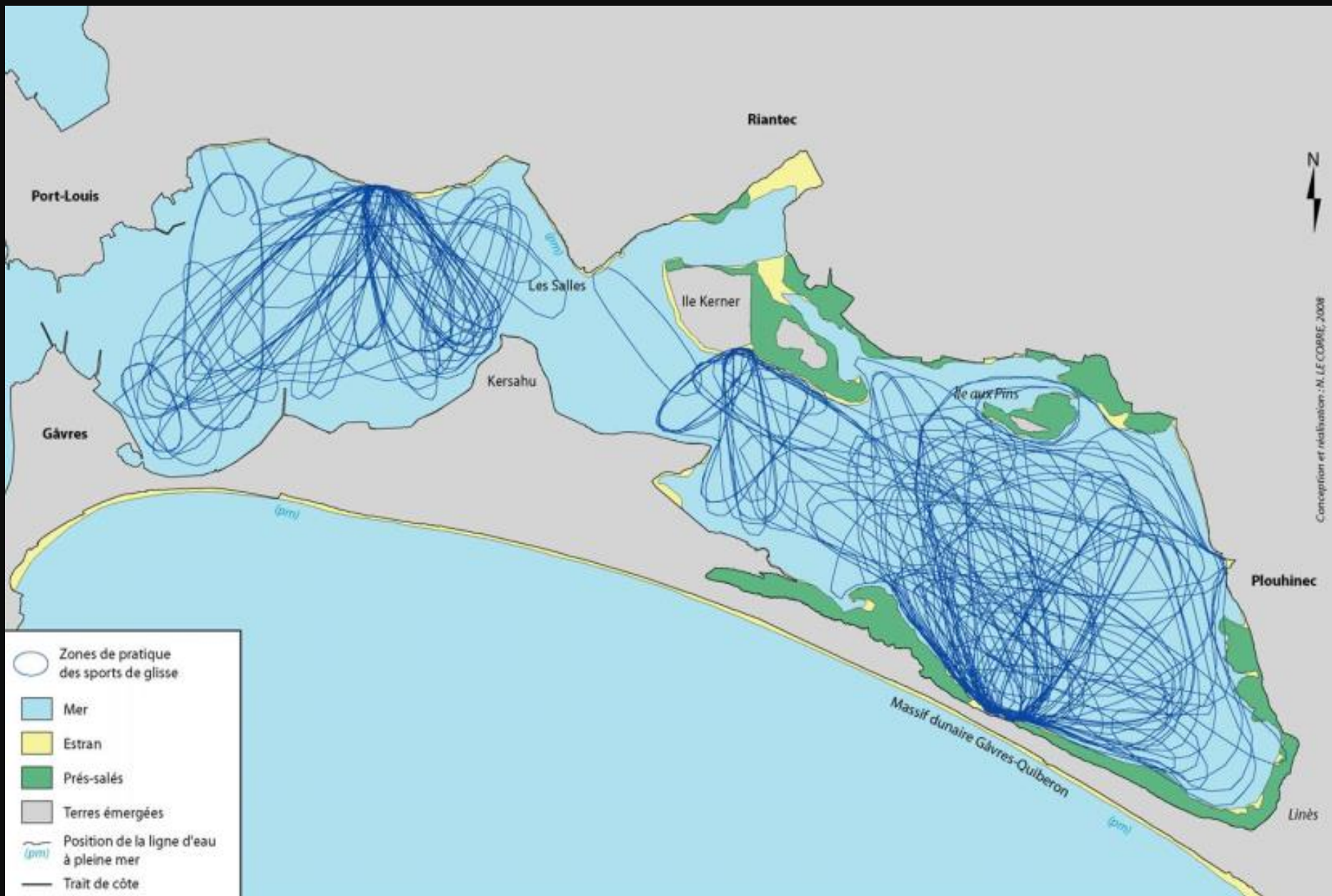


Rayon 77 m, cercles de 1,83 ha

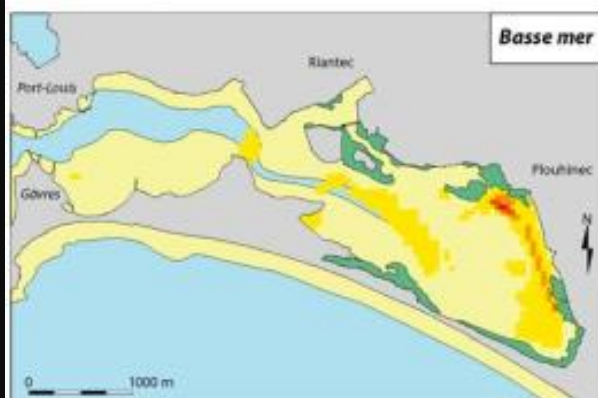
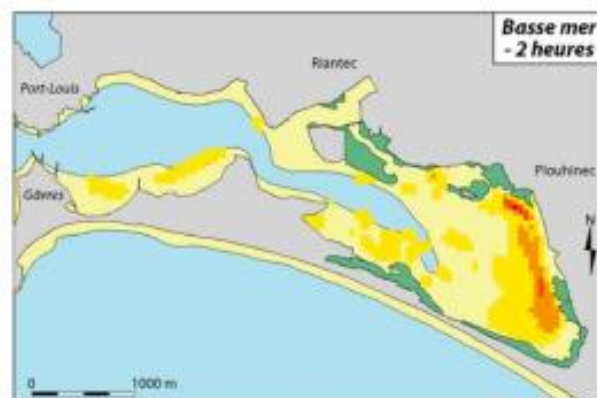
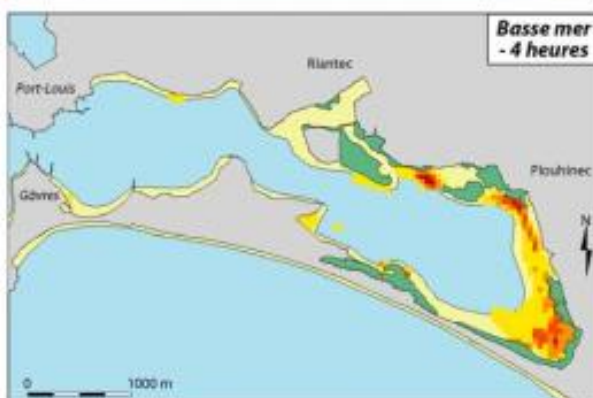
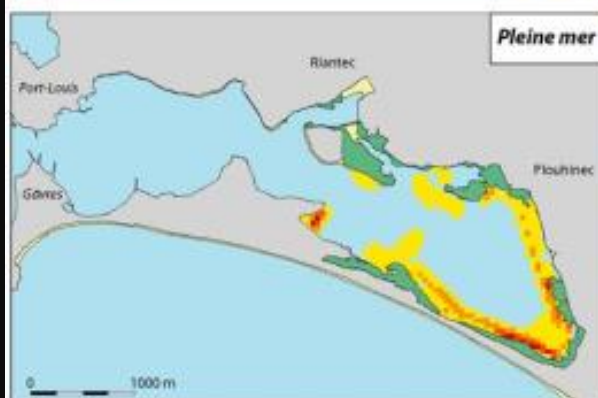
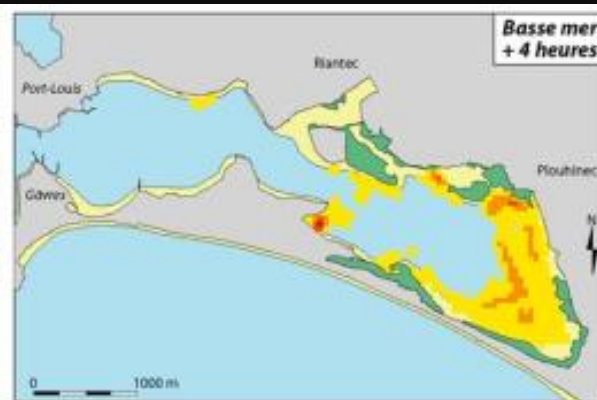
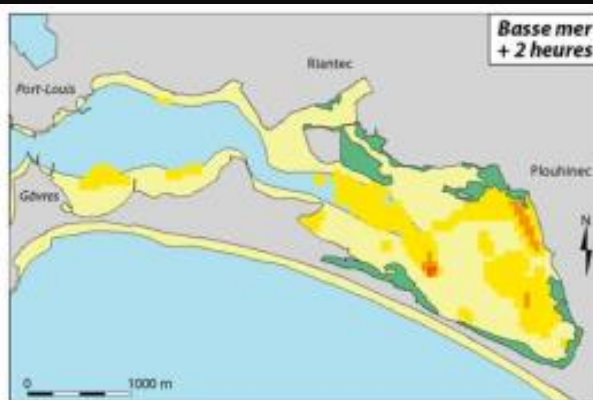
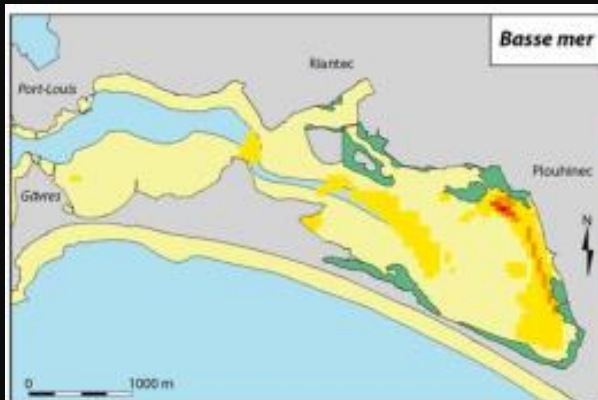


Rayon 200 m, cercles de 12,36 ha









Bernache cravant (*Branta bernicla*)

Effectifs moyens :
Moyenne des individus* par
maille de 50 m x 50 m

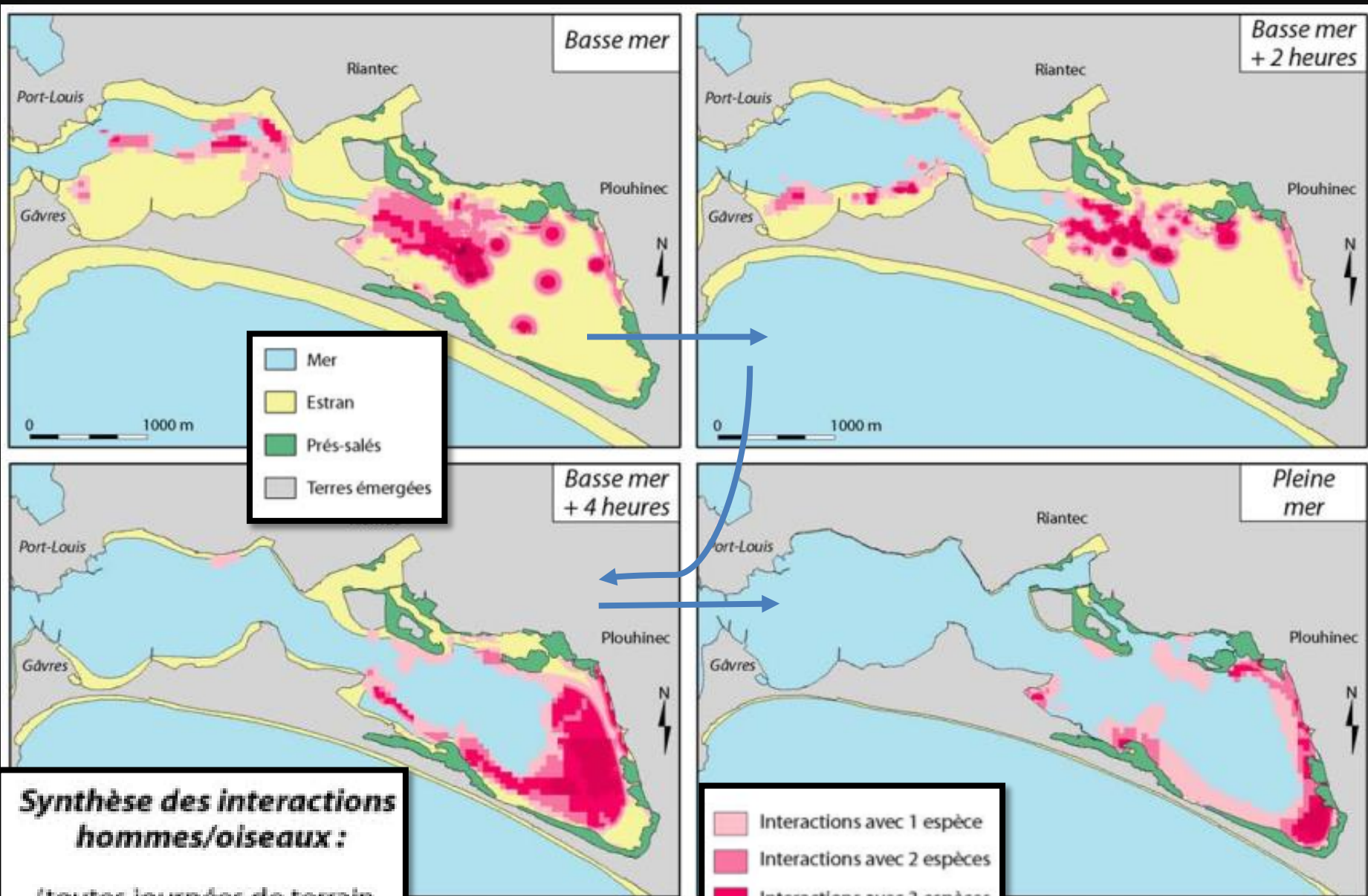
- De 1 à 10
- De 11 à 20
- De 21 à 40
- De 41 à 60

- Mer
- Estran
- Prés-salés
- Terres émergées

(*Résultats des comptages de
l'hivernage 2006-2007)







**Synthèse des interactions
hommes/oiseaux :**

(toutes journées de terrain,
toutes activités humaines
et toutes espèces d'oiseaux
étudiées confondues)



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION




NATURA 2000

Arrêté de protection de biotope du "fond de la petite mer de Gâvres"

Conception :
DDTM du Morbihan - Octobre
2017
Sources données :
Service Eau Nature et
Biodiversité, Unité Nature
Forêt, Chasse
Référentiel :
© IGN-BD SCAN25© 2015

Légende

 périmètre de l'arrêté de protection de biotope



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Arrêté du 11 octobre 2018 portant création d'une zone de protection de biotope dénommée « fond de la petite mer de Gâvres »

NOR : AGRM1825851A

Vu la demande du comité de pilotage du site Natura 2000 FR5310094 « Rade de Lorient » du 28 janvier 2016 ;
Vu l'avis du comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins du Morbihan en date du 23 mai 2017 ;

Vu l'avis du comité régional de la conchyliculture de Bretagne Sud en date du 19 mai 2017 ;

Vu l'avis de la chambre d'agriculture du Morbihan en date du 27 avril 2017 ;

Vu l'avis de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites du Morbihan, siégeant en formation de protection de la nature en date du 28 juin 2017 ;

Vu l'avis du commandant de zone terre Nord-Ouest en date du 6 février 2018 ;

Vu la consultation du public organisée par voie électronique sur le site internet du ministère de l'agriculture et de l'alimentation qui s'est tenue entre le 17 août 2018 et le 10 septembre 2018 ;

Considérant le rapport de demande de mise en place d'un arrêté de protection de biotope concernant la petite mer de Gâvres, établi par Lorient agglomération en juillet 2016 ;

Considérant le rapport d'expertise écologique des populations d'oiseaux à l'échelle de la rade de Lorient établi par l'association Bretagne Vivante en janvier 2016 ;

Considérant la thèse de l'université de Brest intitulée « Le dérangement de l'avifaune sur les sites naturels protégés de Bretagne : état des lieux, enjeux et réflexions autour d'un outil d'étude des interactions hommes/oiseaux » présentée en septembre 2009 par Nicolas LE CORRE ;

II. – Mesures de protection

Art. 2. – Sous réserve des dispositions de l'article 3 et afin de prévenir la destruction ou l'altération des biotopes abritant notamment les herbiers à zostères et les prés salés par piétinement du substrat ainsi que le dérangement en période sensible de l'avifaune hivernante ou en migration, sont interdits sur l'ensemble du périmètre de la zone de protection :

- l'introduction de chiens ;
- la pratique de l'activité équestre ;
- la pratique du vélo ;
- le survol à basse altitude (moins de 300 m) de quelque nature que ce soit y compris des drones ;
- pendant la période allant du 1^{er} octobre au 31 mars, l'accès de toute embarcation nautique y compris les planches à voile et aérotractée (kite-surf), engins de plage, kayaks, planches à pagaie (stand up paddle board).

Art. 3. – Les interdictions mentionnées à l'article 2 ne s'appliquent pas :

- aux chiens participants à des actions de chasse ;
- aux missions de police et de défense nationale ;
- aux missions d'assistance, de recherche et de sauvetage ;
- aux opérations à caractère scientifique ou de génie écologique approuvées par le préfet.

II. – Mesures de protection

Art. 2. – Sous réserve des dispositions de l'article 3 et afin de prévenir la destruction ou l'altération des biotopes abritant notamment les herbiers à zostères et les prés salés par piétinement du substrat ainsi que le dérangement en période sensible de l'avifaune hivernante ou en migration, sont interdits sur l'ensemble du périmètre de la zone de protection :

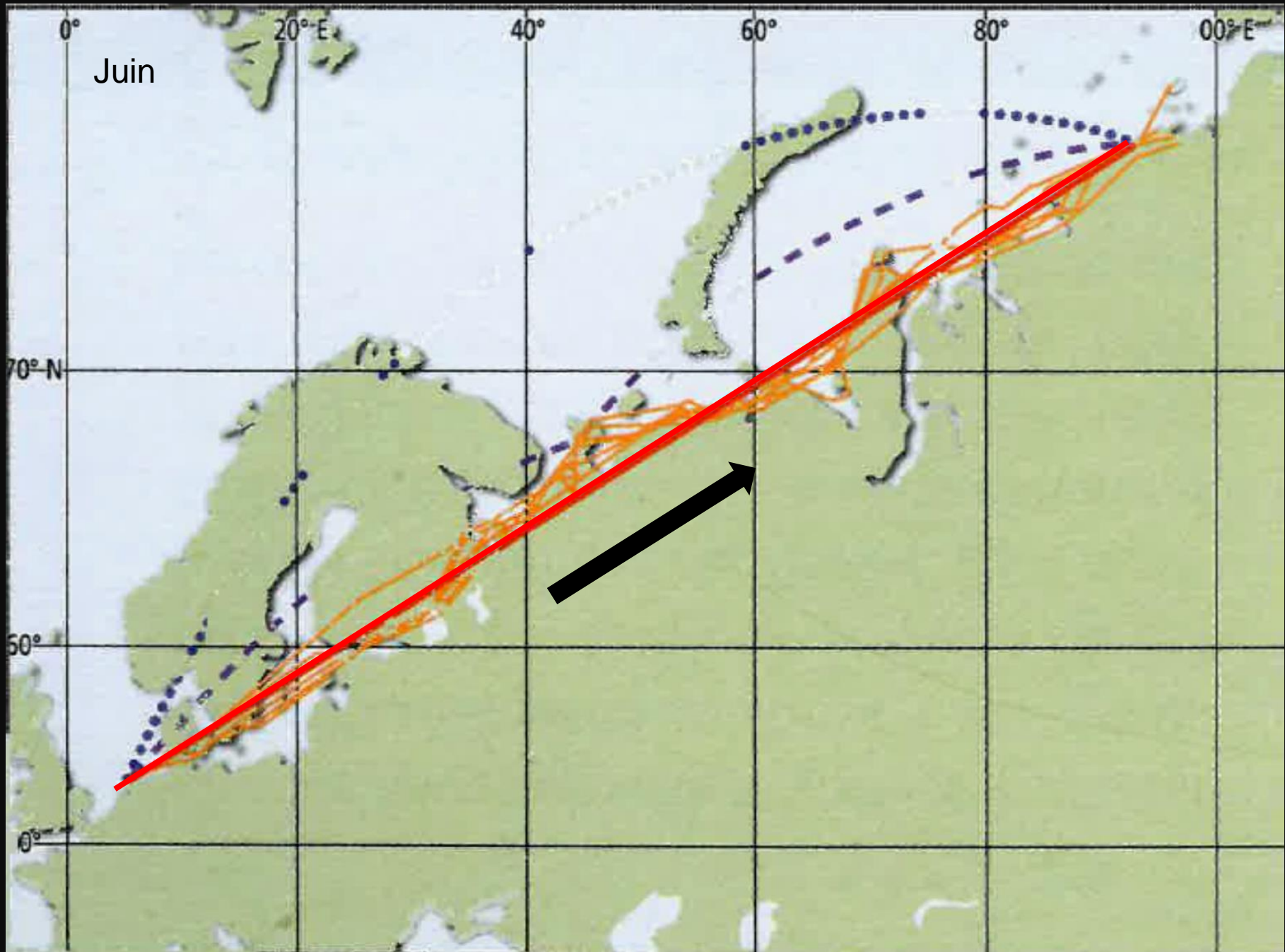
- l'introduction de chiens ;
- la pratique de l'activité équestre ;
- la pratique du vélo ;
- le survol à basse altitude (moins de 300 m) de quelque nature que ce soit y compris des drones ;
- pendant la période allant du 1^{er} octobre au 31 mars, l'accès de toute embarcation nautique y compris les planches à voile et aérotractée (kite-surf), engins de plage, kayaks, planches à pagaie (stand up paddle board).

Art. 3. – Les interdictions mentionnées à l'article 2 ne s'appliquent pas :

- aux chiens participants à des actions de chasse ;
- aux missions de police et de défense nationale ;
- aux missions d'assistance, de recherche et de sauvetage ;
- aux opérations à caractère scientifique ou de génie écologique approuvées par le préfet.

Février à mars







Wadden jusqu'à mi-mai



Juin





Sources principales

LE CORRE, N. Le dérangement de l'avifaune sur les sites naturels protégés de Bretagne : état des lieux, enjeux et réflexions autour d'un outil d'étude des interactions hommes/oiseaux » ; Thèse de l'université de Brest. 2009

Circulaire gestion des sites Natura 2000. Avril 2012

Evaluation des plans et projets ayant des incidences significatives sur des sites Natura 2000 : guide de conseils méthodologiques de l'article 6, paragraphes 3 et 4 de la directive « habitats » 92/43/CEE

Cahiers d'habitats Natura 2000, Tome 8 Oiseaux. 2012

Document d'objectifs Natura 2000 « Rade de Lorient » 2013

Basque. R. Les oiseaux du Golfe du Morbihan. 2015

Zucca Maxime. La migration des oiseaux, comprendre les voyageurs du ciel. Édition Sud-Ouest. 2010

LPO. La Bernache cravant, histoires et péripéties d'une oie de Sibérie. nd

Museum National d'Histoire Naturelle

Oiseaux.net

Universalis.edu

encyclopedie-environnement.org

Observatoire photographique des pôles

Doris.ffesm.fr